

CONDITIONS GÉNÉRALES

ASSURANCE ACCIDENT

Le ou la gymnaste (ou son représentant légal pour les mineurs) est informé(e) par les présentes conditions générales qu'il bénéficie d'une assurance complémentaire accident obligatoire auprès de la Caisse d'Assurance de Sport (CAS).

Toutefois, en cas d'accident, l'assurance privée interviendra en premier, mais la CAS doit être avisée aussitôt par l'intermédiaire de la responsable technique de la société.

RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION

L'inscription se renouvelle tacitement chaque année, c'est pourquoi, si un(e) gymnaste désire arrêter la société, il doit en informer de suite le responsable du groupe. Pour les gymnastes de plus de 16 ans, une lettre de démission doit être adressée à la société de gym, sans quoi ils seront considérés comme des membres passifs de la société.

ENTRAÎNEMENTS

Les gymnastes sont tenus de faire preuve d'assiduité aux leçons, de s'excuser auprès du moniteur/ trice en cas d'absences, d'avoir des habits de sport, une paire de basanes de rythmique/ baskets. Ils ne doivent pas porter de bijoux ou montres pouvant occasionner des accidents lors de contact corporel. Il est aussi fortement conseillé d'attacher les cheveux longs.

PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE LA SOCIETE

En inscrivant votre(vos) enfant(s) / en vous inscrivant, vous vous engagez à être disponible pour l'une ou l'autre des manifestations de notre société (*soirée de gym, journée familiale, concours, autres manifestations publiques ou sorties*).

DROIT A L'IMAGE

La FSG Corcelles-près-Payerne peut être amenée à publier sur son site internet des photos ou des vidéos prises lors des entraînements ou des manifestations sportives. En inscrivant votre(vos) enfant(s)/ en vous inscrivant à la FSG, vous acceptez que ces images, sur lesquelles leur/votre visage pourrait être reconnaissable, puissent être utilisées.

DECLARATION DE CONSENTEMENT A LA PROTECTION DES DONNEES (www.fsg-corcelles-payeme.ch)

En s'inscrivant via le formulaire ci-après, le ou la soussigné(e) ou son représentant légal confirme que les données indiquées sont correctes et accepte que ses coordonnées ou celles de son enfant soient utilisées aux fins citées ci-après. La FSG de Corcelles-près-Payerne relève et traite les données personnelles transmises en tenant compte des directives actuellement en vigueur sur la loi de la protection des données qui servent à assurer le déroulement des opérations (envoi d'informations, communications entre les membres de la société et la société, inscriptions aux compétitions et manifestations, etc.). Le(la) responsable de la FSG Corcelles-près-Payerne entre les données dans FSG-Admin (gestion d'adresses de la Fédération suisse de gymnastique), Clubdesk et auprès de Jeunesse & Sports. Les données personnelles ne sont transmises qu'à des fins internes à la société.

Le traitement des données personnelles est nécessaire au bon fonctionnement de la société.

Le ou la soussigné(e) peut à tout moment demander à la personne responsable de la société (info@fsg-corcelles-payerne.ch) de rectifier, supprimer ou bloquer les données personnelles traitées.

COTISATION ANNUELLE

Parents-enfants	fr. 80. --	Mixtes 11-12 ans	fr. 80. --
Enfantines	fr. 80. --	Filles 13-15 ans	fr. 80. --
Garçons 7-10 ans	fr. 80. --	Actifs - Actives	fr. 90. --
Filles 7-8 ans	fr. 80. --	Agrès hommes	fr. 90. --
Filles 9-10 ans	fr. 80. --		

Dans ce montant sont inclus la part des frais pour l'ACVG, la FSG et la prime d'assurance CAS-FSG. Les membres inscrits recevront une facture dès la fin septembre ou dès le 3^e entraînement pour les membres arrivant en cours d'année.

Les tarifs indiqués sont valables pour un groupe. C'est-à-dire que si le gymnaste suit deux cours, il devra payer deux cotisations.

LES CONDITIONS ONT ETE LUES ET APPROUVEES LE :

Date :

Signature :
(représentant légal pour mineur)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner aux moniteurs/trices

Veillez svp remplir ce formulaire en lettres MAJUSCULES ou directement dans le fichier pdf

NOM ET PRÉNOM DU GYMNASTE :

SEXE :

M F Autre

DATE DE NAISSANCE (jj/aa/aaaa):

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LEGAL (POUR LES MINEURS) :

ADRESSE, CODE POSTAL ET LOCALITÉ :

TÉLÉPHONE(S) MOBILE(S) :

(Ex. : 079 xxx xx xx)

GYMNASTE

MÈRE

PÈRE

E-MAIL :

GYMNASTE

PARENTS

ASSURANCE ACCIDENT :

NUMERO AVS : (756.xxxx.xxxx.xx)

Ce numéro se trouve sur la carte d'assurance maladie

NOM DU GROUPE DE GYM :

Parent-Enfants 1

Parent-Enfants 2

Infantines

Garçons 7-10 ans

Filles 7-8 ans

Filles 9-10 ans

Mixtes 11-12 ans

Filles 13-15 ans

Actives-Actifs

Agrès hommes

DATE D'ENTREE :

DATE :

SIGNATURE :

(représentant légal pour mineur)
